



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

1505

10/24

FIR KLOR 100

DÉTERGENT DÉSINFECTANT ALCALIN CHLORÉ

Non moussant

Produit conforme au mode transformation biologique et bâtiment en production végétale



AVANTAGES

- Désinfection **Bactéricide**, **Levuricide**, **Fongicide**, **Sporicide**, **Virucide** et **Mycrobactéricide**.
- Adapté à tous les circuits même à forte turbulence.
- Fortes actions dégraissantes, oxydantes et blanchissantes combinées.
- Contient des séquestrants.
- Efficace sur moisissures même à froid.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Dégraisse fortement grâce à sa teneur en soude, et possède un fort pouvoir oxydant blanchissant (sang, taches noires, colorants...) grâce à son taux de chlore élevé..
- Additivé en séquestrants pour augmenter ses performances, sans générateurs d'AMPA (Aminométhylphosphonic acid).
- Adapté à l'utilisation sur tous les tunnels de lavage, il est aussi utilisable sur NEP/CIP à forte turbulence.
- Désinfectant Bactéricide, Levuricide, Fongicide, Sporicide, Virucide, Mycobactéricide et efficace sur Bactériophage.
- Compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

UTILISATIONS

- Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un pré-lavage, le produit s'applique en industries Agroalimentaires dans les conditions suivantes :
 - Circulation en nettoyage en place NEP/CIP
 - Circulation en tunnel.
 - Lave-vaisselle professionnel.
 - Armoire de lavage.
 - Lave batterie.
 - Lave verre.

RÈGLEMENTATION

- Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.
- Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique ainsi que des bâtiments en production végétale y compris les zones de stockage (voir site www.inao.gouv.fr).



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 1 sur 4

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

1505

10/24

MODE D'EMPLOI

- Température d'utilisation: ambiante à 60°C.
- Concentration d'utilisation: 0,5 à 6%.
- Temps de contact: 1 à 30 min..
- Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver dans l'emballage d'origine fermé.

Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.

Conserver à l'écart des acides.

Crainit le gel. Température de stockage : 0 – 25 °C

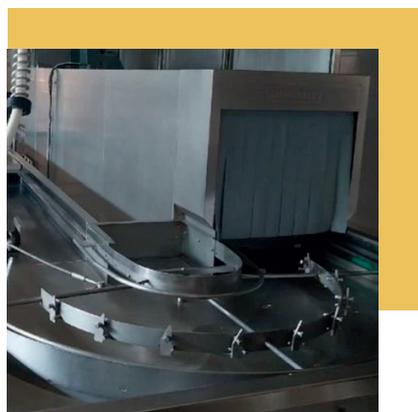
Usage Biocide **TP2** et **TP4**.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

(cf. annexe)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect	: limpide
Couleur	: légèrement jaune
Odeur	: chore
Matières actives	: Hypochlorite de sodium (n° CAS 7681-52-9) à 5%/m/m de Cl actif
Densité	: 1,16 ± 0,02 (20°C)
pH pur	: >13 (20°C)
pH à 1% dans l'eau distillée	: 12,5 ± 0,2 (20°C)
Viscosité, dynamique	: < 10 mPa·s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	: 25 ° TH (20°C); sol. 1%
Tension superficielle [N/m]	: 68 N/m (20°C); sol. 1%
DCO-valeur	: 2,2 mg O ₂ /g (20°C)
Teneur en azote	: 0%
Teneur en phosphore	: 0,03%
Température de stockage	: 0 - 20°C
DDM	: 9 mois



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 2 sur 4

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

1505

10/24

FIR KLOR 100

ANNEXE - PROPRIÉTÉS BIOCIDES

Biocide selon le règlement UE 528/2012.

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Hypochlorite de sodium (n° CAS 7681-52-9) à 5% (% m/m) de Cl actif.

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

BACTERICIDIE - 2 % TP2, TP4

EN1276 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Salmonella Typhimurium, Lactobacillus brevis, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes.

BACTERICIDIE - 1,5 % TP2, TP4

EN13623 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : Legionella pneumophila.

BACTERICIDIE - 1 % TP2, TP4

EN1276 - 5 Min - 50°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Enterococcus faecium.

BACTERICIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN1276 - 1 Min - 60°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Enterococcus faecium.

BACTERICIDIE - 0,5 % TP2, TP4

DIN SPEC 10534 - 3 Min - 55°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : Enterococcus faecium.

LEVURICIDIE - 1,5 % TP2, TP4

EN1650 - 5 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Candida albicans.

LEVURICIDIE - 1 % TP2, TP4

EN1650 - 5 min - 50°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Candida albicans.

LEVURICIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN1650 - 1 min - 60°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Candida albicans.

LEVURICIDIE - 0,5 % TP2, TP4

DIN SPEC 10534 - 3 min - 55°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : Candida albicans.

FONGICIDIE - 3 % TP2, TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

FONGICIDIE - 1 % TP2, TP4

EN1650 - 30 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

FONGICIDIE - 2 % TP2, TP4

EN1650 - 5 Min - 50°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

1505

10/24

FIR KLOR 100

ANNEXE - PROPRIÉTÉS BIOCIDES

FONGICIDIE - 1,5 % TP2, TP4

EN1650 - 1 Min - 60°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

VIRUCIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN14476 - 15 min - 20°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Poliovirus type 1, Adénovirus type 5, Norovirus murin, Parvovirus murin.

VIRUCIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN14476 - 5 min - 50°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Parvovirus murin.

VIRUCIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN14476 - 1 min - 60°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Parvovirus murin.

VIRUCIDIE PHAGE - 1 % TP2, TP4

EN13610 - 15 min - 20°C - Propreté, Saleté. 10 g/l petit lait acide, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait

Souches testées : Bactériophages.

VIRUCIDIE PHAGE - 1 % TP2, TP4

EN13610 - 5 min - 40°C - Propreté, Saleté. 10 g/l petit lait acide - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait Souches testées : Bactériophages.

SPORICIDIE - 6 % TP2, TP4

EN13704 - 15 min - 20°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait Souches testées : Spores de Bacillus subtilis, Spores de Clostridium sporogenes.

SPORICIDIE - 4 % TP2, TP4

EN13704 - 15 min - 50°C - Saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait Souches testées : Spores de Bacillus subtilis, Spores de Clostridium sporogenes.

MYCOBACTERICIDIE - 5 % TP2, TP4

EN14348 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Mycobacterium avium, Mycobacterium terrea.

BIOFILM - 3 % TP2, TP4

Protocole ACTALIA - 30 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Legionella pneumophila.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 4 sur 4

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218